

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 44) — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} WIGHT

Le 7 octobre 2013